

Âge et isolement

Paul Paillat

DANS **GÉRONTOLOGIE ET SOCIÉTÉ** 1983/4 vol. 6 / n° 27 , PAGES 5 À 10
ÉDITIONS **FONDATION NATIONALE DE GÉRONTOLOGIE**

ISSN 0151-0193

DOI 10.3917/g.s.027.0005

Date de mise en ligne : 21/09/2021

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe1-1983-4-page-5?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Fondation Nationale de Gérontologie.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

ASPECTS DEMOGRAPHIQUES

AGE ET ISOLEMENT

Paul PAILLAT *

Aucun recensement ne rendra compte de la solitude, c'est-à-dire de l'impression d'être seul(e), de vivre seul(e), mais chaque recensement ou enquête analogue attirera notre attention sur le cas des « *ménages d'une personne* », c'est-à-dire des ménages (unités socio-économiques de base) qui ne sont composés que d'une personne, selon les déclarations de cette dernière, déclarations qui n'excluent pas la présence temporaire de quelque parent ou ami. A ces cas extrêmes, mais dont nous verrons qu'ils ne sont pas rares lorsqu'arrive la vieillesse, nous ajouterons les ménages de deux personnes composés d'un couple et plus précisément d'un couple dont les deux conjoints sont âgés.

A ces données démographiques de base, il serait souhaitable d'ajouter des données sur l'isolement géographique, mais alors il faut bien se rendre compte qu'à moins d'exploitations spéciales, les recensements sont des opérations trop lourdes pour apporter commodément les informations désirées. En revanche, les enquêtes sur échantillon représentatif, à condition de comporter les questions adéquates, donnent des éclairages indispensables sur cette grave question, grave parce qu'avec l'avance en âge l'isolement fait courir un risque croissant en cas d'accident. Habiter une maison isolée ou à un étage élevé d'un immeuble ancien, c'est aggraver ce risque que l'installation du téléphone ne suffit pas à écarter.

En nous appuyant sur un article d'A. Parant, paru dans *Population*¹, nous présenterons les chiffres-clés du recensement de 1975. Nous y ajouterons ensuite des informations tirées soit de l'enquête longitudinale de la Fondation Nationale de Gérontologie auprès d'actifs âgés de 64 ans lors de la première série d'entretiens, soit d'une enquête de l'INED auprès des retraités agricoles², qui vient en prolongement antérieurs de la même équipe sur les conditions de vie et les besoins de personnes âgées en France.

* *Chef du département de démographie sociale à l'INED, conseiller scientifique de la FNG.*

A propos du recensement, il convient de noter que, pour faire son étude, A. Parant a eu besoin de tris spéciaux, car les tableaux diffusés n'apportent qu'une information très limitée : par exemple, la taille des ménages selon l'âge et le sexe du chef de ménage, avec éventuellement un cadrage géographique ; savoir si les ménages de deux personnes sont constitués ou non de couples suppose une exploitation particulière. C'est dire combien nous apprécions l'aide de l'INSEE en cette occasion comme en d'autres.

L'ISOLEMENT DANS LE RECENSEMENT

En 1975, on constatait que, sur 3,9 millions de personnes constituant la population des ménages d'une personne, 2 millions avaient au moins 65 ans, dont 1,6 millions de femmes ; sur les 9,9 millions de personnes vivant dans des ménages de deux personnes, 3,8 millions représentaient la population de ménages dont le chef, homme ou femme, avait 65 ans ou plus (les autres, soit 1,9 millions des deux sexes, peuvent avoir n'importe quel âge).

L'isolement stricto sensu ne concerne que 7,5 % des chefs de ménage âgés de sexe masculin, mais il touche 63,1 % des femmes âgées, chefs de ménage. Quand il s'agit de ménages de deux personnes, les chiffres respectifs sont de 59,9 % et de 21,9 %.

Sur 100 hommes âgés chefs de ménage, 16 sont seuls ; sur 100 femmes âgées chefs de ménage, 80 sont seules. Le rapprochement est éloquent, mais la tradition introduit un biais. Dans ces générations-là, pour qu'une femme soit chef de ménage, il faut qu'elle soit veuve ou célibataire : il n'est que de voir le faible nombre de femmes âgées chefs de ménage comptant 3 personnes ou plus pour en être convaincu. Un autre moyen de souligner ce phénomène consiste à croiser état matrimonial, statut de chef de ménage et âge pour chacun des deux sexes : entre 65 et 74 ans, 77 % des femmes chefs de ménage sont veuves, quelle que soit la taille du ménage ; au-delà de 75 ans, ce taux passe à 85. Comme les célibataires sont fréquentes, elles viennent renforcer notre argument selon lequel, *en France, être femme équivaut à finir sa vie veuve et isolée, conditions souvent associées à un faible niveau de vie.*

Dans le cas des ménages de deux personnes dont le chef est âgé, on observe aussi de forts contrastes entre les deux sexes. Ainsi, sur 100 hommes chefs de ménage, 69 ont auprès d'eux une épouse ayant au moins 65 ans et 26 une épouse plus jeune, tandis que sur 100 femmes âgées de ce statut, 6 seulement ont un mari âgé et 23 ont auprès d'elles une autre personne âgée, apparentée ou non. Le fort pourcentage de personnes plus jeunes donne à penser que nous sommes en présence, soit d'une mère veuve avec un enfant (le plus souvent une fille), soit d'une femme vivant avec une sœur cadette ou une autre parente. Quoi qu'il en soit, la composition de tels ménages diffère sensiblement selon que le chef est un homme ou une femme, de sorte qu'on pourrait avancer l'hypothèse que, si le chef est un homme, il s'agit de la phase traditionnelle du couple que les enfants ont quitté (« nid vide »), alors que si le chef est une femme, il s'agit souvent d'une solution adoptée

pour éviter l'isolement après un veuvage. Ne demandons cependant pas aux chiffres du recensement plus qu'ils ne peuvent donner. Il est déjà intéressant de savoir que les moyennes qui viennent d'être mentionnées valent à peu de choses près pour les communes rurales aussi, en tout cas à l'échelle nationale.

L'isolement « démographique » peut être associé à des conditions de vie défavorables. A titre d'exemple, prenons l'absence de chauffage central, collectif ou individuel, et celle des w.c. intérieurs au logement. Le tableau suivant distinguera le groupe d'âges, la taille du ménage, la moyenne nationale et rurale.

Tableau 1. - *Eléments d'inconfort des ménages âgés*

Elément	Age	Taille du ménage					
		1		2		3 ou plus	
		65-74	75 +	65-74	75 +	65-74	75 +
Pas de w.c.							
France		43,2	47,3	33,5	38,3	35,8	38,7
Communes rurales		60,7	66,7	48,9	57,1	53,8	59,0
Pas de chauffage central							
France		65,8	68,9	56,8	60,9	60,2	60,5
Communes rurales		82,0	84,9	72,3	78,4	77,6	80,4

Source : A. Parant, op. cit., tableaux 12 et 13.

Le contraste entre les ménages d'une personne (les « isolés ») et les autres est frappant, au moins autant que celui entre la France entière et sa composante rurale dont heureusement le sous-équipement s'atténue. Pour cette dernière raison nous n'avons pas pris l'exemple du téléphone, car ce dernier s'est singulièrement diffusé depuis le recensement de 1975 : c'est même l'un des éléments les plus positifs de ces dernières années dans l'effort entrepris pour favoriser le maintien à domicile³. Les chiffres du tableau 1 correspondant aux ménages de deux personnes sont nettement meilleurs que ceux des ménages d'une personne, mais la différence est moins nette avec ceux des ménages de taille plus élevée : constitueraient-ils un cas particulier dans lequel il faudrait voir l'influence de l'épouse, plus soucieuse du confort de son logement que ne l'est son mari ? Cette hypothèse ne vaut que lorsqu'il s'agit d'un couple et appelle de toute façon vérification.

L'ISOLEMENT DANS LES ENQUETES

Grâce aux trois enquêtes de l'INED bâties autour du même thème et menées suivant les mêmes principes, notamment celui de la représentativité,

nous pouvons rapprocher dans le tableau 2 la place qu'occupent les ménages d'une et de deux personnes selon le sexe et l'âge des enquêtés au cours des années 60.

Tableau 2. - Ménages d'une et de deux personnes, selon le sexe et l'âge des enquêtés : citadins âgés (1964), agriculteurs âgés (1967) et ruraux âgés non agricoles (1968)

Ménage de	Age	Hommes				Femmes			
		65-79	70-74	75-79	80 +	65-69	70-74	75-79	80 +
1 personne	C	9	11	13	16	34	47	50	43
	A	10	8	14	15	24	29	33	36
	R	12	10	16	24	29	39	51	38
2 personnes	C	63	61	64	59	44	33	29	31
	A	41	49	41	34	40	33	26	17
	R	63	67	65	49	45	38	27	25

Note : C = citadins ; A = agriculteurs ; R = ruraux non agricoles.

Parmi les personnes vivant seules, il semble bien que ce soit les citadines qui soient les plus concernées et les agricoles les moins, tandis que, du côté masculin, les citadins échappent plus à l'isolement que les ruraux non agricoles qui pourtant sur bien d'autres points sont alignés sur les urbains. Chez les ménages de deux personnes, nous retrouvons le rôle que joue le mariage (le couple) en faveur des hommes quel que soit le milieu de résidence.

Dans l'enquête auprès des retraités agricoles, nous avons eu la curiosité de dépasser la seule référence à la taille du ménage et nous avons confectionné un score tenant compte de la distance du logement à la mairie (symbole du centre de la commune) et par rapport à l'habitation la plus proche : sont ainsi jugées isolées les personnes qui vivent à une distance de 500 à 900 mètres de la mairie et de 100 à 499 mètres de l'habitation la plus proche ou encore de 1 à 4 kilomètres de la mairie mais à moins de 500 mètres d'une habitation ;

Tableau 3. - Score d'isolement des retraités agricoles, selon le sexe et l'âge : ménages d'une et de deux personnes

Age	Ménages	Hommes			Femmes		
		1	2	Tous	1	2	Tous
65-74 ans	Isolés	57	50	51	38	49	48
	Très isolés	3	5	6	2	5	6
	Total	100	100	100	100	100	100
75 ans et plus	Isolés	45	42	46	37	49	46
	Très isolés	-	6	6	1	2	4
	Total	100	100	100	100	100	100

sont jugées très isolées, celles qui vivent à plus de 4 kilomètres de la mairie et à plus de 100 mètres de la maison la plus proche. Le tableau 3 donne, par sexe et par âge, les résultats de ce score.

Cette optique strictement géographique peut être nuancée en faisant intervenir, par exemple, la proximité des enfants et le degré d'ouverture sur l'extérieur. C'est ce que nous avons fait dans l'enquête auprès des ruraux non agricoles. Étaient considérés comme « très isolés » les ruraux qui n'avaient pas d'enfant ou qui n'en avaient aucun à proximité et qui remplissaient au maximum une condition du type suivant : écouter souvent les informations radiophoniques ; lire chaque jour le journal ; rencontrer fréquemment les voisins ; rencontrer les membres de la famille. Étaient considérés comme « isolés » ceux qui, à défaut d'avoir un enfant à proximité, remplissaient au moins deux des conditions ci-dessus. Chez les hommes, nous avons trouvé, selon ces critères, 5 % de « très isolés » et 41 % d'« isolés » ; chez les femmes, 8 % de « très isolées » et 50 % d'« isolées ». Le raffinement n'aboutit pas à une image améliorée par rapport à la donnée brute, la taille du ménage : tout au plus permet-elle de rapprocher isolement et solitude, sans cependant autoriser un passage de l'un à l'autre.

PEUT-ON ISOLER L'ISOLEMENT ?

L'expérience qui précède montre, pensons-nous, que la démarche simple qui coïncide avec la production régulière et systématique de données grâce aux recensements offre un cadre à toute étude faisant intervenir l'isolement, par exemple, comme facteur de risque. Citons, à ce propos, l'enquête sur « Le grand âge handicapé à domicile : un défi pour l'avenir » qui a fait l'objet d'un numéro spécial de *Gérontologie et Société* en 1980 : les auteurs mettent en valeur les cas d'isolement strict et de couples seuls et fournissent des estimations de la population de ce type frappée par un handicap léger ou un handicap majeur. Faut-il souligner le risque que présente la combinaison isolement/handicap ?

De même, on peut associer isolement et niveau de vie pour détecter, parmi ceux qui vivent seuls, ceux qui pâtissent en outre d'un faible niveau de vie. Dans l'enquête sur les retraités agricoles, déjà mentionnée, on observe que les personnes seules sont classées deux fois plus fréquemment que les couples seuls comme ayant un niveau de vie « pauvre » ou « très pauvre », sans qu'il s'agisse d'une corrélation. Un manque de ressources rend plus dépendant de l'aide extérieure familiale (si c'est possible) ou publique.

LES FACTEURS DEMOGRAPHIQUES ET SOCIAUX DE L'ISOLEMENT

La surmortalité masculine, spécialement en France, est de loin le facteur clé, en tout cas pour les femmes mariées qui aggravent leur risque en épousant généralement des hommes plus âgés (dans les générations actuellement âgées, la différence d'âge entre époux était importante dans de nombreux milieux

sociaux : exploitants agricoles, comme professions libérales). Vient ensuite le taux élevé de célibat, tenant souvent à un déséquilibre local de la structure par âge et par sexe : à cet égard, les hommes des zones rurales en voie de dépeuplement sont particulièrement touchés, mais même dans leur cas le type de vie et les coutumes peuvent les mettre à l'abri de l'isolement au prix, il est vrai, d'une certaine dépendance.

L'urbanisation désordonnée de la population, en attirant les jeunes ruraux d'une part, puis en repoussant les jeunes ménages vers la périphérie, démantèle les familles : l'« *intimité à distance* » est battue en brèche en dépit du souhait très partagé du maintien de relations familiales. On observe le développement d'îlots de vieillesse au cœur des villes et là la vétusté des habitations aggrave le tableau : habiter au 4^e étage sans ascenseur, comme tant de Parisiens âgés en 1962, n'est guère propice aux visites et aux échanges ; c'est en outre un frein à l'action sociale et médicale.

C'est à la suite de conjonction de facteurs de cet ordre qu'on enregistre dans nos villes des cas de décès, ignorés d'un voisinage indifférent.

Pour ne pas terminer sur une note aussi tragique, soulignons les efforts faits pour alléger la solitude des isolés. Il faut bien comprendre, en effet, que l'action contre l'isolement proprement dit est quasiment impossible à l'encontre des facteurs démographiques et que seuls les facteurs sociaux offrent une prise à des interventions externes : une politique du logement, inscrite dans une politique de l'urbanisme, permettrait, encore que ce soit à longue échéance, une amélioration sensible des conditions de vie des citoyens âgés ; une politique sociale, combinant polyvalence, mobilité et souplesse améliorerait celles des ruraux âgés. Ce sujet de préoccupation n'est donc pas près de quitter l'actualité.

NOTES

1. A. Parant. — « Les personnes âgées en France et leurs conditions d'habitat », *Population*, n° 3, 1981.

2. P. Paillat et A. Parant. — *Conditions de vie et ressources des retraités agricoles*, INED, Paris, 1983 (cahier n° 101), 208 p.

3. Selon une étude en cours sur le vieillissement des villes (J. Gaymu, INED), on relève qu'à Paris en 1975, dans les quartiers où moins d'un quart des logements sont « confortables », la proportion d'isolés âgés dépasse 40 % et monte jusqu'à 53,2 (Ste Avoye) !